

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1950, tome 48, p. 57-58

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

EPHEMERIDES

HOTES DE MARQUE

Les « Echos » de janvier sortaient de presse lorsque nous eûmes la joie, le 19 janvier, d'accueillir en notre Abbaye le Conseil d'État du Valais, venu rendre à notre Abbé-Evêque la visite que celui-ci lui avait faite à l'occasion du Nouvel-An.

Les membres du Gouvernement, tous présents, étaient accompagnés de M. Alphonse Gross, préfet de St-Maurice, et de M. Hyacinthe Amacker, président de la ville. Malheureusement, M. Norbert Roten, chancelier, retenu par ordre de la Faculté, s'était fait excuser : à lui, nos meilleurs vœux de complet rétablissement !

C'est à leur arrivée, à midi, que nos hautes Autorités reçurent l'aubade que la fanfare des étudiants, l'excellente « Mauritia », se plaît à offrir traditionnellement à ceux des hôtes abbataux que leurs fonctions ou leur amitié unit au vieux Collège et dont la sympathie trouve parfois à se concrétiser dans l'octroi d'une après-midi de congé...

Nos magistrats partagèrent notre repas conventuel. Ce fut l'occasion pour S. Exc. Mgr Haller et M. Marcel Gard, président, d'échanger des toasts fort cordiaux où, de part et d'autre, s'exprimèrent les sentiments d'une amitié fervente et rendue plus utile et bienfaisante que jamais en ce temps de difficultés accrues et de confiance insolitement ébranlée.

Le 26 janvier, l'Abbaye eut l'immense plaisir de recevoir pour quelques instants l'un de ses Chanoines d'honneur, S. Exc. Mgr Emile Blanchet, évêque de Léros et Recteur de l'Institut catholique de Paris. Accompagné du Rév. P. Hofer, assistant général des Frères de Marie, et de M. l'abbé Bouquard, directeur de l'Ecole normale de Sion, le distingué prélat a pu faire halte chez nous au cours de la tournée de conférences qu'il a consacrées à Fribourg, Sion et Martigny, à la belle et sainte figure du R. P. Chaminate. Notre Abbé-Evêque, en quelques simples paroles, salua son éminent confrère dans l'épiscopat, lui disant, avec la fidélité de sa respectueuse affection, combien l'Abbaye avait conservé vivant le souvenir de celui qui, alors évêque de St-Dié, avait si magnifiquement exalté la Vierge Marie, en ce 15 août de l'été 1946, du haut de la chaire abbatale. A ces paroles de bienvenue, Monseigneur joignit son hommage d'admiration pour la fondateur des Frères de Marie, auquel la piété chrétienne souhaite un jour les honneurs de la canonisation...

POUR UN RENOUVEAU DE L'ART CHORAL

La Société fédérale de chant, désireuse de renouveler le répertoire des ensembles choraux, avait favorisé la création d'œuvres nouvelles par l'attribution de prix. Une somme bien coquette fut réservée à cette initiative. Or, nous apprenons que, sur les trois cents compositions soumises au jury, cent trente-cinq chœurs seulement ont reçu une récompense. Dans ce nombre figurent trente-huit pièces d'auteurs romands et, singulièrement, six compositions de M. le Chanoine **Louis Broquet**. Nous adressons nos plus vives félicitations à notre confrère dont l'activité musicale connaît sans répit les plus riches épanouissements.

NOS ANCIENS

DANS LE CORPS CONSULAIRE

M. **Bernard Torrione**, de Martigny-Ville, a été nommé vice-consul de Suisse à Milan.

Nos cordiales félicitations à cet Ancien pour cette flatteuse promotion !

DANS LES CIRCONSCRIPTIONS ECCLESIASTIQUES

S. Exc. Mgr Charrière ayant divisé le Décanat de S. Amédée, qui comprend la plus grande partie du canton de Vaud, en cinq Districts ecclésiastiques, sous l'autorité de pro-doyens, l'un de nos Anciens, M. l'abbé **Emmanuel-Stanislas Dupraz**, curé de Poliez-Pittet, a été nommé premier pro-doyen du District d'Echallens.

MARIAGES

En décembre, M. **Gilbert Morand**, de Martigny-Ville, a épousé Mademoiselle Yolande Abbet, de la même ville.

Le 11 février, M. **Bernard Tissières**, de Martigny-Ville, a épousé Mademoiselle Suzanne-Josèphe de Cocatrix, de Sion.

Le 18 février, M. **Georges Long**, de Bex, épousera Mademoiselle Isabelle Michel, de Neuchâtel.

A ces trois foyers vont nos vœux les meilleurs. Que ces époux trouvent dans leur nouvelle vie ce bonheur profond que Dieu a promis à ceux qui le servent fidèlement et qui se sont proposé de le faire régner dans l'intimité des cœurs unis et dans la joie d'une belle famille !

EXAMENS

Le Polytechnicum de Zurich a accordé le titre de docteur en chimie à MM. **Pierre Barman**, de Monthey, et **André Pouget**, de Sierre.

D'autre part, M. **André Sutter**, de Fleurier, a passé avec succès son dernier examen de notaire.

Nos sincères compliments !

G. R.